

ENTRE LES BRANCHES

OCTOBRE 2026
NUMÉRO 9
VOLUME 21

LE CONSEIL EN BREF

CONSEIL D'OCTOBRE

- Le conseil approuve la demande de commandite de la FADOQ pour la réservation de la salle lors de la tenue du gala amateur du 20 septembre dernier.

- Le conseil municipal a adopté une résolution autorisant un don de 5000$ au comité du 200e afin de permettre au comité de se faire un fonds de roulement rendu nécessaire pour payer certaines dépenses liées à l'organisation des activités.

- Le conseil municipal a adopté le rapport d'activités biannuel 2024-2025 du service de sécurité incendie.

- Sur résolution du conseil, la municipalité s'engage à élaborer et mettre en œuvre un PGA en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux, s'engage à transmettre au Ministère, au plus tard le 31 décembre 2026, le sommaire PGA-Eau et les informations requises par ce dernier, approuve le document « Démarche de gestion des actifs municipaux en eau » et autorise le dépôt des documents auprès du Ministère.

- Le conseil adopte le règlement 203-2026 modifiant le règlement de zonage 05-97 pour permettre une hauteur maximale de 12 m pour les bâtiments principaux dans la zone 32-CH

- Le conseil autorise un citoyen à passer un tuyau sous la chaussée de la route Clark (entre les lots 4 212 680 et 4 212 308). Ce tuyau servira au transport de l'eau d'érable entre les deux érablières.

Pour plus de détails, veuillez consulter le procès-verbal de cette séance qui sera déposé sur le site internet de la municipalité quelques jours après son adoption à la séance suivante.





Informations importantes à propos des travaux d'entretien à l'automne

1. Nettoyage des ponceaux
Retirer les branches et feuilles pour prévenir l'obstruction, cela contribue à la protection du chemin public.

2. Permis de brûlage domestique (Demande de permis de brûlage obligatoire*)
*Comment procéder : Contactez par téléphone l'un des deux responsables soit M. Pierre Therrien 418-390-2790 ou M. André Langlois 418-998-0083 et remplir un formulaire de demande de permis de brûlage disponible sur notre site web et au bureau municipal au moins 48h à l'avance.

3. Gros rebuts - Encombrants

- Le ramassage se fait sur **DEMANDE SEULEMENT**
  Vous devez remplir le formulaire en ligne : https://www.mrclotbiniere.org/ formulaire-encombrants/

Si vous n'avez pas accès à internet, communiquez par téléphone au **367-447-0311**

4. Ramonage de cheminées
Le ramonage est nécessaire tous les ans, que vous utilisiez du bois sec ou non. Le ramonage sert donc à nettoyer la cheminée afin de lui permettre de bien faire son travail: évacuer les gaz et la fumée.

5. Ramassage des feuilles

Nous vous demandons de NE PAS laisser de sacs de feuilles mortes au conteneur situé derrière la caserne. Vous pouvez placer vos feuilles mortes dans votre bac à compost. La collecte se fait à chaque semaine **jusqu'au 9 novembre.**

6. Abris d'hiver et clôtures à neige
Sont autorisés dans toutes les zones du 1er octobre au 1er mai
Note : **une distance minimale de 1,50 mètres** doit être observée entre les abris d'hiver et l'arrière d'un trottoir, d'une bordure de rue ou, s'il n'y a pas de trottoir ou de bordure, de la partie de la rue déneigée;

IMPORTANT

POUR TOUTE LA POPULATION

Paroisse Sainte-Mère-de-Jésus
62, rue Notre-Dame Sud
Sainte-Marie, Québec
G6E 4A2
418-387-5467 smdj.ca



RENCONTRE D'INFORMATION

POUR LE CLOCHER

DE L'ÉGLISE DE SAINT-SYLVESTRE

LE LUNDI 19 OCTOBRE À 18H30 À LA SACRISTIE

MICHEL MONDOU votre curé, ainsi que les membres du conseil de Fabrique de Sainte-Mère-de-Jésus

INFO - MUNI

Séance conseil

La prochaine séance du conseil se tiendra le lundi 2 novembre 20h à la salle Bonne Entente (423-B rue principale)





DÉFIS DU BOISÉ - Parcours des pompiers

Nous tenons à féliciter Mylène Chabot-Marcoux, Christian Routhier et William Langlois qui ont participé à la course des pompiers, le 26 septembre dernier à Saint-Patrice. Le défi consistait à parcourir 2,5 km en sentiers avec leur équipement complet (bunker). Féliciations !

Événements à venir

24 octobre
Soirée casino - (voir affiche pour plus de détails)

31 octobre - Halloween
Les pompiers seront seront présents de **13h à 16h** pour assurer la sécurité des enfants lors de la collecte des bonbons. Soyez prudents !



Dates à retenir

- **9 novembre** - Fin de la collecte hebdomadaire des matières compostables (Bac brun)
- **14 novembre** - Fermeture de l'**Écocentre de Saint-Patrice** Pour connaître les matières acceptées, veuillez consulter le www.mrclotbiniere.org section Écocentres.
- Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre, nous **reculons** l'heure.

Prochain journal

Veuillez faire parvenir vos articles du mois de novembre au plus tard **vendredi le 30 octobre** prochain à loisirs@st-sylvestre.org





Rappel concernant les chiens sur les terrains sportifs

La Municipalité rappelle que les espaces clôturés (baseball, tennis, multisport, patinoire) ne sont pas destinés à l'exercice des chiens, même s'ils sont maintenus en laisse.



Cette mesure vise à :

- Assurer la sécurité des utilisateurs;
- Maintenir la qualité des installations;
- Favoriser la propreté des lieux;
- Permettre à tous de profiter pleinement des espaces récréatifs.

Nous remercions les propriétaires d'animaux pour leur compréhension et leur collaboration.
Respectons nos installations et les citoyens qui les fréquentent.



BIBLIOTHÈQUE LA RENCONTRE

824 rue Principale - (418) 596-2427
Heures d'ouverture : mercredi 16 h 30 à 18 h, **jeudi** 19 h à 20 h 30,
et **dimanche** 10 h à 11 h 30
Courriel : bibliolarencontre@axialmedia.com
Web : https://biblio.st-sylvestre.org
Facebook : Bibliothèque de Saint-Sylvestre

Heures d'ouverture – Notez qu'à partir du 1er novembre, la bibliothèque ne sera plus ouverte les mercredis.

Une naissance, un livre – Pour la 3e année consécutive, la Rencontre offre des livres aux nouveau-nés de 2026. Venez les chercher dans la salle du 824 rue Principale le samedi 17 octobre entre 13 h et 16 h.

Heure du conte de l'Halloween – Les enfants (et leurs parents/grands-parents) sont attendus pour 10 h 30 le dimanche 18 octobre pour une heure de conte et de bricolage à la bibliothèque!

PRÉCA – Partenaires pour la réussite scolaire en Chaudière-Appalaches offre des webinaires gratuits pouvant intéresser toute personne côtoyant des adolescents. Il y en a un sur la persévérance scolaire le 16 octobre, un sur les écrans et le sommeil le 6 novembre, et un sur le lien école-famille-communauté le 4 décembre. Pour de plus amples renseignements et pour obtenir le lien Zoom, visitez https://www.preca.ca/.

Nouveautés – Chaque mois, il y a du nouveau pour tous les âges à la biblio! Voici un aperçu des dernières nouveautés…







LA FABRIQUE

Vente de pains - Merci à ceux qui nous ont encouragé. Nous avons vendu 750 pains.
Merci et à l'an prochain !

À nos prières - Madame Denise Turcotte décédée le 12 septembre dernier à l'âge de 84 ans. Elle était la fille de feu Ernest Turcotte et de feu Simone Nadeau.
Nos plus sincères condoléances à la famille.

Vente des produits de la terre -
Date : Le dimanche 18 octobre 2026
Lieu : Sacristie de l'église, lors de la messe de 9h00



Merci à l'avance de votre générosité!

Fête de la Rentrée dans notre belle église

Le dimanche 4 octobre dernier, nous avons souligné la rentrée scolaire lors de la messe présidée par l'abbé Armand Bégin.

Merci spécialement à Angélie Roy, fille de Sarah Grenier et Vincent Roy, qui a lu les intentions de prière :

Merci aussi aux autres jeunes qui étaient présents avec leurs sacs d'école :



Jonathan Pelletier, fils de Nathalie Gagné et de Martin Pelletier
Alexis et Laurie Routhier, fils et fille d'Émilie Marcoux et de Christian Routhier
Thomas, Frédérique, Luchas et Andy Jacques, enfants d'Andréane Couture et de Kevin Jacques.

Que Dieu vous bénisse ainsi que vos parents!
Ginette Fortin (pour le EAL)





Message des Fermières

- Le Cercle des Fermières Saint-Sylvestre tiendra son assemblée mensuelle le 3 novembre prochain, à 19 h, à la salle municipale. Pour débuter nous aurons comme invitée, Mme Frédérique Pomerleau, travailleuse sociale qui nous présentera ses services et son approche.



- Bonne nouvelle : la page Facebook du Cercle Fermières Saint-Sylvestre est maintenant ouverte à tous, membres comme non-membres. Pour discuter de tissage, d'artisanat, de cuisine et promouvoir la transmission de notre patrimoine culturel et artisanal.

VENTE DE GÂTEAUX ET TARTE BEAUCERON À L'ÉRABLE
SAMEDI LE 12 DÉCEMBRE 2026 DE 9 H 00 À 11 H 00
SALLE MUNICIPALE SAINT-SYLVESTRE

Organisée par et pour le Cercle Fermières Saint-Sylvestre

Pour passer votre commande avant le **16 novembre 2026**, contactez

Pauline Therrien (418 596-2191)

Micheline Nappert (418 386-6734)

CHOIX DE 2 SAVEURS :

CHOCO-ÉRABLE ET BEAUCERON À L'ÉRABLE 650 GR 20$

TARTE À L'ÉRABLE 625 GR 15$





FADOQ



- Viactive toujours les mercredis, exercices, jeux de mémoire. Venez bouger avec nous à notre local à 13h30

- Baseball-poche, les pratiques les lundis au local à 19h
- **Baseball-poche inter-paroissial** au Centre multifonctionnel inscriptions à partir de 18h30 :
  -Jeudis 29 octobre 2026 et 3 décembre 2026
  -Jeudis 28 janvier 2027 et 18 février 2027

- Défis des 28 jours : du 1er au 28 octobre 2026: on marche à l'extérieur en profitant des belles couleurs d'automne. Procurez-vous votre feuille pour noter vos minutes, aux séances de Viactive ou au Syl-Gym.

- Notre Gala d'amateurs du 20 septembre dernier a été un grand succès.



Un grand merci à tous nos bénévoles pour le préparation de ce gala ! Merci à notre commanditaire Céline de la Bouche Bée et au bon service d'Alimentation Saint-Sylvestre. Un grand merci à Aglaé Thivierge d'avoir fait la promotion de ce gala.

AVIS PUBLIC - PROMULGATION

Avis public est donné par Louise Breton, directrice générale et greffière-trésorière

Que le conseil municipal de Saint-Sylvestre, lors de la séance du 6 juillet 2026 a adopté le règlement numéro 201-2026 intitulés :

N0 201-2026 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N°05-97

Visant à créer la zone 23-CH à même la zone 27-CH
Visant à modifier la grille de spécification par l'ajout de la zone 23-CH
Visant à inclure à la grille de spécification les usages et les normes applicables à cette nouvelle zone

Le certificat de conformité a été émis par la MRC de Lotbinière le 9 septembre 2026 et il est entré en vigueur à cette date.

LE RÈGLEMENT N°198-2026 RELATIF À LA CIRCULATION DES VÉHICULES LOURDS ET DES VÉHICULES-OUTILS

Lors de la séance tenue le 13 avril 2026, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Sylvestre a adopté le règlement suivant :
Règlement 198-2026 relatif à la circulation des véhicules lourds et des véhicules-outils

Ce règlement à reçu l'approbation du ministère du Transport et Mobilité durable du gouvernement du Québec le 14 septembre 2026. Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Le texte de ce règlement est disponible sur le site internet de la municipalité Règlements municipaux - Municipalité de Saint-Sylvestre, ainsi qu'au bureau municipal situé au 423b, rue Principale à St-Sylvestre, où toute personne peut en prendre connaissance.

Donné à Saint-Sylvestre, le 28 septembre 2026

Louise Breton
Directrice générale et greffière-trésorière
De la Municipalité de St-Sylvestre

AVIS PUBLIC
401 route du Moulin

Demande de dérogation mineure présentée à la séance régulière du lundi 2 novembre 2026, à 20h

Salle Bonne Entente
423 b, rue Principale
St-Sylvestre

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre, et ce, avant que les membres du conseil ne rendent leur décision sur cette demande.

C'est quoi le projet ?

La demande vise à permettre la construction d'un bâtiment agricole de type avicole pour poules pondeuses à une distance de 136 m du périmètre urbain au lieu de 250.6 m comme prévu au règlement de zonage 05-97.

Vous pouvez transmettre vos commentaires par écrit avant le 29 octobre 2026 en suivant ce lien Avis publics - Municipalité de Saint-Sylvestre ou en vous présentant à la séance.

Donné à St-Sylvestre, le 13 octobre 2026



Directrice générale et greffière-trésorière
De la Municipalité de St-Sylvestre

INFORMATIONS IMPORTANTES

LIVRE DU 200e DE SAINT-SYLVESTRE

PAGES FAMILLE

Toutes les familles de Saint-Sylvestre sont invitées à partager leur histoire en réservant une page dans le livre souvenir du 200e anniversaire.

Vous connaissez d'anciennes familles ou des personnes qui ne vivent plus à Saint-Sylvestre, mais qui aimeraient faire partie du livre? N'hésitez pas à leur transmettre l'information afin qu'elles puissent, elles aussi, partager leurs souvenirs et leur histoire.

INFORMATIONS PERTINENTES

💲 **Une page coûte 60,00$, pour un texte avec 4 photos (5,00$ par photo additionnelle).**

Vous avez deux façons de soumettre votre page :

1. Par la poste;
2. Par courriel.

1. Si vous écrivez votre texte à la main (informations pertinentes au verso)

Les photos papier à joindre doivent être numérotées au verso; elles vous seront retournées une fois qu'elles auront été numérisées.

Vous pourrez ensuite **poster** ou **apporter le tout** au bureau municipal (**Municipalité de Saint-Sylvestre** 423 B, rue Principale, Saint-Sylvestre G0S 3C0).

N'oubliez pas de payer par **virement Interac** (les informations sont inscrites à la fin du document) ou en **argent comptant**. Désolé mais les chèques ne seront pas acceptés!

✨ *N'oubliez pas de donner votre numéro de téléphone pour que les rédacteurs puissent vous appeler en cas de besoin, ainsi que votre adresse pour le retour des photos papier.*

2. Si vous tapez votre texte à l'ordi (informations pertinentes au verso)

Tapez et **sauvegardez** votre texte en .doc ou en .docx et ajoutez-le en pièce jointe ou collez-le directement dans votre courriel.

Voici les étapes à suivre :

1. **Enregistrez vos photos** en leur donnant votre nom et un numéro (ex.: GLachance1; GLachance2; etc.) et insérez-les en pièces jointes dans votre courriel;

2. **Écrivez le numéro** de chaque photo et son descriptif (si nécessaire)dans votre document ou courriel;

3. **Envoyez** le tout à familles200e@gmail.com

4. N'oubliez pas de faire votre **paiement par virement Interac,** les informations sont inscrites à la fin du document !

Exemple de formulaire de présentation pour une page Famille

Les adresses et numéros de téléphone demandés dans ce formulaire ne seront utilisés que pour communiquer avec vous; les responsables s'engagent à ne partager ces renseignements avec personne.

Identification – à compléter à la main ou ajouter à votre courriel d'envoi.

Nom au complet : _____

(S'il y a 2 noms en en-tête, le premier déterminera sa place dans la liste alphabétique)

Adresse postale : _____

(Pour retourner des photos, s'il y a lieu)

Adresse courriel : _____

Numéro de téléphone : _____

Exemple de texte à écrire sur vos feuilles ou ajouter à votre courriel d'envoi

Votre texte fera le portrait de votre famille dans un maximum de **325 mots!** Plus vous ajouterez de photos, moins il y aura de mots.



*Pour que les **photos** sortent claires dans le livre, elles doivent avoir une résolution minimale de **300 dpi.***

Nous vous suggérons d'y incorporer des éléments pertinents :

- **Du passé :** vos origines, ancêtres lointains, grands-parents, parents; vos expériences de vie, les changements marquants que vous avez vécus; etc.
- **Du présent :** vos enfants, petits-enfants; votre domicile, votre travail, vos intérêts, vos passe-temps; ce dont vous êtes le plus fier; pourquoi vous aimez vivre à St-Sylvestre; etc.
- **Du futur :** vos projets, vos rêves et ceux pour vos enfants, petits-enfants; vos souhaits pour l'avenir, ce que vos enfants aimeraient faire quand ils seront grands, etc.

INFORMATIONS PAIEMENTS

Le paiement doit être effectué par virement Interac à l'adresse courriel suivante :

Courriel : societessss@hotmail.com
Question : Année du 200ème
Réponse : 2028

Dans la section « **Description** », veuillez inscrire votre nom et votre prénom afin que nous puissions associer facilement votre paiement à la bonne famille.

DATE LIMITE

La date limite pour soumettre votre page est le **31 janvier 2027.**

Pour toute question ou pour obtenir de l'aide, communiquez avec **Carole Lehoux** au **418 209-6578** ou par courriel à **familles200e@gmail.com.**